



STILL INFO

JUIN, JUILLET, AOUT 2022 N°315

Chères Stilloises, Chers Stillois,

C'est pour moi un honneur de m'adresser à vous pour la première fois à travers ce Still Info. En tant qu'adjointe en charge des fêtes et cérémonies, du cimetière, du jumelage, des personnes âgées et du CCAS, mon engagement est total afin de rendre à nos concitoyens, un village où il y fait bon vivre et qui favorise les espaces de rencontre. Cet engagement n'est pas né d'hier car j'étais déjà élue il y a quelques années.

Cet édit est aussi l'occasion de vous donner un aperçu du travail qui a été le mien ces derniers mois, en voici quelques exemples.

Le cimetière est un endroit important de mémoire et de recueillement. Quand nous avons pris nos fonctions en juin 2020, il était important pour nous de faire de cet espace public un lieu propre et accueillant. Afin d'être toujours plus efficace dans cette mission, nous avons mandaté une société spécialisée dans l'entretien des espaces funéraires. J'ai également engagé des travaux de réfection de l'allée centrale afin d'améliorer l'accès. Au mois d'avril, la société sélectionnée a effectué des travaux de carrossage de l'allée. Maintenant celle-ci est plus facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite et plus particulièrement les personnes équipées d'un déambulateur, d'une chaise roulante et sans oublier les personnes munies d'une poussette. La commune s'est pourvue aussi d'un nouveau columbarium, quatre cases sont actuellement disponibles afin d'y loger deux urnes chacune.

J'ai également relancé le club de l'amitié qui réunit deux mercredis par mois nos aînés dans la salle du conseil de la Mairie. Ces journées sont l'occasion pour nos aînés de se rencontrer, d'échanger et de s'amuser autour de divers jeux, tartes, gâteaux et boissons chaudes. A ce sujet, nous aimerions étoffer notre groupe. Si vous êtes retraité et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à me contacter, vous êtes les bienvenus. Information supplémentaire, nous projetons d'ouvrir au cours de cette année un cercle de joueurs/joueuses de cartes.

Un autre sujet important pour le village et ses habitants est le jumelage avec Oberwolfach. Cette amitié et ce lien avec nos amis d'Oberwolfach doit être maintenu. La situation sanitaire ne nous avait pas permis de nous rencontrer dans des conditions favorables. Cependant, dernièrement nous sommes allés à leur rencontre. Cette rencontre a été pour chacun d'entre nous un moment spécial et nous sommes d'ores et déjà heureux d'organiser notre futur événement commun à Still le 2 octobre prochain. Nous sommes d'autant plus heureux, que notre mandat coïncide avec un anniversaire important pour chacun des habitants de notre si beau village. En 2025, nous fêterons les 60 ans de jumelage avec Oberwolfach. Nous souhaitons à cette occasion organiser un grand événement afin de fêter comme il se doit cet anniversaire. Nous communiquerons à ce sujet le moment venu.

Il est temps pour moi de conclure cet édit. Je remercie les habitants et habitantes de la confiance que vous nous avez accordée.

Les grandes vacances approchant à grand pas, toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été.

Chantal Sittler

SOMMAIRE

Etat civil	1
Vie de la commune	2
Economie et vie locale	13
Communauté des communes de la région de Molsheim-Mutzig	14
Vie des écoles	15
Vie associative et culturelle	20
Annonces	23
Espace vert	24
Histoire du village	27
Communication officielle	28
Conseil municipal	29
Page détachable	34

RÉSULTAT CONSULTATION EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC de 23h à 5h

83% pour, 17% contre

Résultats détaillés page 28

Ouverture Mairie

Du Mardi au Vendredi
de 8h00 à 12h00

Le samedi

de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr



www.still-info.fr
Commune de Still



Jardin partagé
Création de groupe
de jardiniers.ières
voir en page détachable

**ELECTIONS
LEGISLATIVES
12 ET 19 JUIN 2022**

**REUNION
PUBLIQUE
24 JUIN 2022**

**MESSTI
20, 21, 22
AOUT 2022**

ETAT CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES

JUIN

Mme KIEFFER Nicole

Née le 03 juin 1935, fêtera ses 87 ans

Mme VOGEL Marie Hélène

Née le 05 juin 1942, fêtera ses 80 ans

M. BRENDLE Julien

Né le 18 juin 1934, fêtera ses 88 ans

M. HAAG Benoît

Né le 21 juin 1935, fêtera ses 87 ans

Mme MATHIS Mathilde

Née le 26 juin 1933, fêtera ses 89 ans

AOÛT

Mme ZIMMER Monique

Née le 09 août 1941, fêtera ses 81 ans

M. KUBLER Laurent

Né le 24 août 1927, fêtera ses 95 ans

Mme KLEIN Jacqueline

Née le 26 août 1933, fêtera ses 89 ans

M. Claude HERGAULT

Né le 30 août 1941, fêtera ses 81 ans



DECES

Mme Germaine FREDEMBACH, décédée le 11 avril 2022

M. Charles SIEGEL, décédé le 09 avril 2022

M. Georges BIERSON, décédé le 19 avril 2022

Mme Marcelline STAUDINGER, décédée le 21 mai 2022

NAISSANCES

Louis HIMBER, né le 12 mars 2022, fils de Julien Himber et Mégane Maurer

Jules ROESCH, né le 20 mars 2022, fils de Pascal Roesch et Céline Ehrhard

Ada SPECHT, née le 03 mai 2022, fille de Lucas Specht et de Albine de Lentaigne de Logivière



JUILLET

M. BAUTZ Jean-Louis

Né le 02 juillet 1941, fêtera ses 81 ans

M. STECK Richard

Né le 07 juillet 1941, fêtera ses 81 ans

Mme MONSCH Marie Antoinette

Née le 10 juillet 1941, fêtera ses 81 ans

M. WEBER Joseph

Né le 18 juillet 1942, fêtera ses 80 ans

M. SEYLLER Julien

Né le 22 juillet 1933, fêtera ses 89 ans

Mme JARDINE Claire

Née le 24 juillet 1941, fêtera ses 81 ans

Mme LANG Marguerite

Née le 25 juillet 1938, fêtera ses 84 ans

Mme SCHELL Marlène

Née le 25 juillet 1938, fêtera ses 84 ans

Mme SCHOENBOCK Marthe

Née le 27 juillet 1940, fêtera ses 82 ans



MARIAGE

M. Jean-Anaël PETROU et Mme Amélie ARDOUIN, mariés le 26 mars 2022

M. Mathieu DA SILVA et Mme Marie CHIRI, mariés le 16 avril 2022

VIE DE LA COMMUNE

• LES TRAVAUX



PHOTOS MAIRIE

L'appenti de l'ancienne caserne des pompiers présentait des signes de faiblesse et menaçant de s'écrouler : il a été nécessaire de le démolir. Une entreprise spécialisée l'a réalisé.



PHOTOS MAIRIE



Les piquets en bois ont retrouvé de nouveaux cordages grâce aux bons soins de Jean-François.



PHOTOS MAIRIE

Route de Flexbourg : Jean François porte une grande vigilance dans l'entretien des massifs.



Les arbres le long du Bitzenbaechel, gênant l'enrochement par leurs racines, ont été coupés par notre équipe.



PHOTO MAIRIE



PHOTOS MAIRIE

L'arbre mort de l'étang a été coupé par Didier et Sébastien. Resté sur place, il servira de refuge à la faune sauvage.



PHOTOS MAIRIE



La noue de la rue de la forêt : la terre argileuse a été en partie remplacée par de la bonne terre et a été semée.



PHOTOS MAIRIE

En mars réaménagement de l'entrée des champs fleuris puis plantation de vivaces qui vont dans quelques temps remplir l'espace.



PHOTOS MAIRIE

 Les végétaux et les sapins de Noël en attente au camping ont été broyés fin mars 2022 grâce au broyeur loué.



PHOTOS MAIRIE

Le sol vétuste et abimé de la classe de CP a été refait.



PHOTO MAIRIE



La benne à végétaux, mise à disposition le 26 mars, a une fois de plus rencontré un vif succès. Merci aux conseillers et adjoints qui ont tenu la permanence.



• FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS



En matière de premiers secours, la France est très en retard par rapport à ses voisins européens. Seul entre 25% et 30% de la population est formée aux gestes de premiers secours.

Aussi dans le cadre du projet communal de participation à l'effort national, en octobre 2021 et mars 2022, six agents de la commune de Still ont suivi une formation de sauveteur secouriste du travail (SST) sur deux jours, dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), alternant théorie et exercices pratiques.

Dans la même logique une majorité du conseil municipal, en deux équipes, a suivi une journée de formation aux gestes de premier secours.

Suivront fin 2022 début 2023 plusieurs demi-journées de formations au principe AMD (Appeler Masser Défibriller) à destination de tous les habitants qui le souhaitent.



1 - Appeler le 15 (SAMU) pour prévenir les secours.



2 - Masser : Commencer immédiatement le massage cardiaque.



3 - Défibriller

13 minutes : c'est le temps moyen d'arrivée des secours.

Chaque minute perdue c'est 10 % de chance de survie en moins !

Source : www.pompiers.fr/actualites/les-statistiques-des-services-d-incendie-et-de-secours-pour-lannee-2017-edition-2018

STILL

Le village passé au peigne fin

À Still, le traditionnel nettoyage de printemps fait partie des dates clés du calendrier des événements municipaux. Et le samedi 9 avril au matin, pas moins de 40 personnes se sont mobilisées avec enthousiasme pour participer à l'opération.

Le maire Alexandre Gonçalves, des membres du conseil municipal, des représentants d'associations et bon nombre de citoyens de toutes générations ont donné un peu de leur temps pour collecter et ramasser les déchets abandonnés par des individus indéli-cats le long des chemins et des routes. Vêtus de gilets jaunes et munis de gants, les volontaires ont été répartis en dix équipes et un plan leur a été remis pour qu'aucun secteur n'échappe à ce grand nettoyage.

Grâce au travail du groupe de bénévoles du village Nature Propre, initié par Bruno Helbert qui se retrouve régulièrement tout au long de l'année pour effectuer le ramassage



40 personnes se sont mobilisées pour nettoyer le village. Photo DNA

des déchets, le cœur du village est relativement propre.

Une voiture brûlée encore fumante

Parmi les déchets ramassés, les petites mains retrouvent beaucoup de mégots de cigarettes. Les plus nombreux et gros déchets ont été découverts aux abords du centre du village. Bouteilles en verre ou

en plastique, canettes métalliques, des pneus et même une voiture brûlée encore fumante ont été découverts, selon l'adjointe Nicole Schwartz. Tous les volontaires qui ont passé le ban communal au peigne fin durant toute la matinée se sont ensuite retrouvés, à l'heure du déjeuner, à l'étang de pêche pour partager un moment de convivialité offert par la muni-

cipalité. Les tartes flambées ont été servies par l'amicale des pêcheurs.

« L'initiation et l'invitation à la propreté du village font partie des objectifs de toutes les municipalités, car c'est très agréable de vivre ensemble, dans un environnement propre et protégé », a terminé le maire Alexandre Gonçalves.

M.-R.K.



PHOTO MAIRIE

Une belle participation à cette journée dédiée à l'OSTERPUTZ et une organisation soignée a permis un nettoyage efficace du village et de ses environs.

Merci à tous les villageois qui sont venus avec leur enthousiasme et leur bonne humeur. 😊

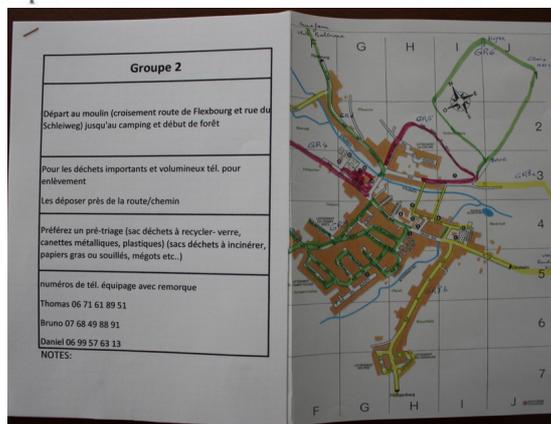


PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE



• CIMETIERE

L'allée centrale du cimetière a subi une métamorphose au mois d'avril, grâce aux travaux de l'entreprise Denis LEGOLL qui, à notre demande, a effectué des travaux de carrossage de l'allée.

Si le chantier a débuté juste avant Pâques et a pu gêner quelques temps l'accès aux tombes, le fait est que nous sommes tributaires des dates des entreprises.

Nous sommes convaincus que le résultat obtenu donne satisfaction à toutes les personnes pour qui l'accessibilité a été améliorée, qu'elles soient à mobilité réduite, en chaise roulante ou tout simplement voulant y entrer avec une poussette.

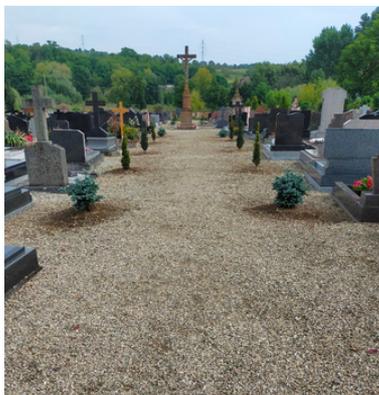


PHOTO MAIRIE

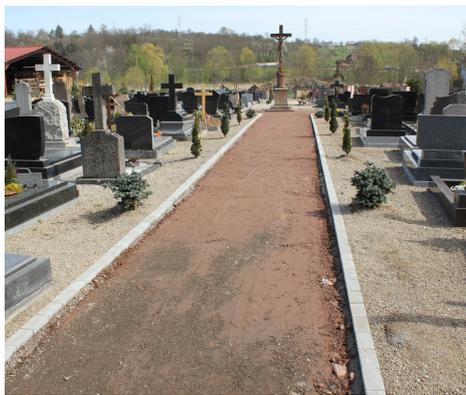


PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE

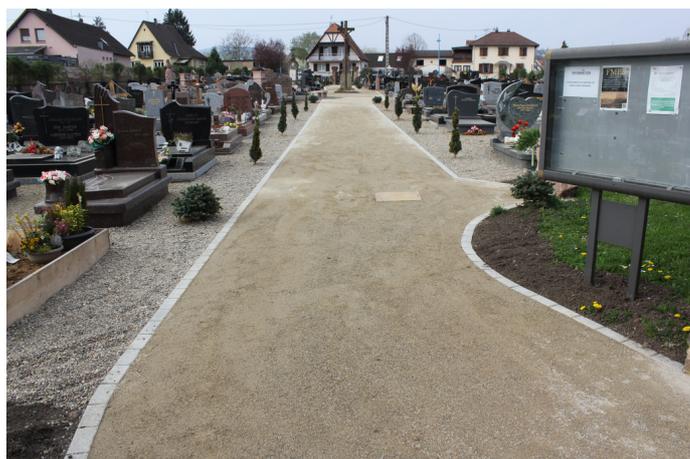


PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE



Contrairement à ce qui a été prévu, les travaux d'assainissement Grand Rue / Rue de la Paix ne débuteront pas le 1er Juin.

Les délais de mise en œuvre des travaux se sont allongés et sont soumis aux offres des marchés publics.

● COMMEMORATION 8 MAI 2022

Le 8 mai s'est tenue la traditionnelle cérémonie de commémoration, une cérémonie émouvante en mémoire de tous ceux qui se sont battus pour la Liberté.

En présence des membres de l'association des anciens combattants avec son président M. André Jardiné et de la 5ème compagnie du 6e RMA – détachement de Gresswiller.

Nous remercions également les enfants pour leur très belle lecture, les sapeur-pompiers du corps de Still-Heiligenberg, la chorale, ainsi que la musique municipale.



PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE



PHOTO MAIRIE

Le mot du Maire

Chères Stilloises, chers Stillois, chers amis,

Ce matin du 8 mai 2022 est un moment de souvenir, un moment de recueillement, il est de notre devoir de ne pas oublier notre passé, de ne pas oublier celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté et un avenir meilleur.

Le 8 mai nous commémorons la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie.

Il est important de souligner que le 8 mai n'est pas la célébration de la victoire de la France et de ses Alliés contre l'Allemagne, mais bien contre le nazisme, tous les allemands n'étaient pas nazis.

Le National-Socialisme ou nazisme, mouvement politique d'extrême droite raciste, portant une idéologie nauséabonde qui théorise une hiérarchie au sein de l'espèce humaine, a créé un affrontement qui a embrasé le monde entre 1939 et 1945 et fait perdre la vie à des dizaines de millions de personnes.

Ainsi, méfions-nous de la démagogie, prenons soin de traquer les mensonges, luttons contre les discours de haine, car ils désignent des boucs émissaires et nourrissent l'aveuglement des peuples soudain incapables de faire preuve de discernement et de raison.

Dans l'Histoire, le pouvoir aux mains des nationalistes a presque toujours mis fin à un temps de paix.

Nous en avons malheureusement l'exemple à nos portes européennes de l'Est, zone qui a vu mettre fin à la paix à nos frontières, paix qui durait depuis 77 ans !

Aussi, aujourd'hui en ce temps de célébration du souvenir, je souhaite que nous ayons également une pensée pour le peuple Ukrainien qui subit la guerre ignoble de l'un de ses voisins.

Alors, en pensant à tous ceux qui, trop tôt, ont quitté leurs proches et perdu la vie, sachons estimer la chance que nous avons de vivre dans un pays libre !

Ainsi, face à tous les morts de la seconde guerre mondiale et de toutes les guerres, inclinons-nous devant eux et saluons avec respect toutes celles et ceux dont le nom figure sur les monuments érigés dans chaque commune et chaque cimetière militaire de France.

N'oublions jamais cette guerre mais continuons à prôner la paix !

Merci.

Portrait



Identité

Sébastien Lossaint

Divorcé

1 fille de 17 ans

Originaire de Strasbourg

Habite à Cosswiller depuis 15 ans

Diplôme

CAP Menuiserie

Poste

Agent technique sur la commune

Ancienneté

1 an

Poste précédent

15 ans chez Hilzinger avec un poste d'agent polyvalent

Mon métier

J'aime la polyvalence de mon métier car une journée ne ressemble jamais à celle d'hier !



Le contact avec les habitants est primordial.

Anecdote :

Quand je travaille au cimetière, je croise très souvent la même habitante. Elle m'accueille toujours avec le sourire et un bonjour amical.

Bon moment

Naissance de ma fille.

Ma devise

Ma fille, dans la vie il faut persévérer !

Voeux

Avoir la santé assez longtemps.

Sur une île déserte

Avoir de l'eau potable à volonté.

Hobbies

Découvrir la région lors de grandes marches ou à vélo.



Faire les marchés aux puces pour dénicher la bonne affaire.



Toujours partant le week-end pour faire un bowling ou de la patinoire.

• INFOS UTILES

UN PANNEAU D'EXPRESSION LIBRE

Ce panneau permet, comme son nom l'indique, de communiquer librement toute information que vous jugez utile à faire connaître au plus grand nombre.

Il a été installé sur le mur du parking de la Mairie afin d'être accessible à tout moment.

Vous pouvez vous en servir pour faire connaître tous les évènements que vous avez envie de partager, dans le respect des uns et des autres.



REUNION PUBLIQUE

VENDREDI 24 JUIN

2022

20H

SALLE DES FÊTES



RAVALEMENT DE FACADES :

La commune peut vous aider par une subvention.

SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FACADES

Vu la délibération en date du 18 octobre 1996, définissant les montants à verser pour les subventions pour ravalement de façades,

Le Conseil Municipal décide de prévoir les montants suivants à partir de ce jour :

Façades ordinaires :

Mise en peinture 1,10 €/m²

Crépissage et mise en peinture 1,60 €/m²

Façades à colombages :

Mise en peinture 2,30 €/m²

Crépissage et mise en peinture 4,60 €/m²

La subvention n'est accordé qu'aux immeubles de 15 ans et plus.

Dernier ravalement datant de 10 ans ou plus.

RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES DE CHIEN



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Un arrêté municipal de 1983, toujours en vigueur, précise que "Les propriétaires sont priés de veiller à ne pas laisser leurs animaux errer dans les rues du village" cela sous-entend également que les chiens doivent être tenus en laisse lors des sorties.

Merci pour votre participation au bien vivre ensemble.



Pour rappel, le propriétaire ou le détenteur du chien lors de l'évènement est civilement responsable des dommages causés par l'animal, c'est-à-dire qu'il doit indemniser la victime des dommages qu'elle a subi. Le propriétaire ou le détenteur du chien au moment des faits peut encourir **jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende**. Les peines sont portées à **7 ans d'emprisonnement et à 100 000 € d'amende** dans les cas les plus graves, et à **10 ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende** en cas d'homicide involontaire.

• BUDGET COMMUNAL 2021

Le 25 mars dernier, nous votions le compte de gestion et le compte administratif 2021 ainsi que notre budget prévisionnel 2022 (budget primitif). 2021 fut une année riche, placée sous le signe des économies et des investissements. Cela faisait quelques années que nos dépenses de fonctionnement n'étaient plus redescendues sous la barre des 1 050 000 € (1 189 163.00 € en 2020). Notre équipe technique est repassée à 3 agents et les niveaux de services ont été maintenus voire améliorés par rapport à 2020. **Notre dette en capital est actuellement de 754 172.33 € (elle était de 891 504.30 € en 2020). Elle devrait se situer aux alentours de 630 000.00 € fin 2022.** Tous ces indicateurs sont très positifs, mais nous allons subir un coup d'arrêt cette année dû aux répercussions de la guerre en Ukraine et les suites de la crise de la Covid 19. Nous subissons actuellement des hausses de prix significatives sur les énergies, les diverses fournitures et les prestations de travaux. Néanmoins, rien qui ne puisse pas être absorbé par notre commune. Il faudra simplement faire des choix dans certaines situations et adapter la stratégie financière de nos projets.

Avant de vous présenter le budget plus bas, il est important de comprendre quelques notions de comptabilité publique. **Le budget se présente en deux sections qui sont le fonctionnement et l'investissement.** Le fonctionnement, comme son nom l'indique, est la représentation de dépenses en fournitures, travaux, subventions, charges diverses et charges de personnels qui découlent du fonctionnement général de notre commune (eau, énergies, salaires, contrats de maintenances, petits travaux, fournitures, cotisations, subventions aux associations, indemnités des élu.e.s). Bien sûr pour financer ces dépenses nous avons des recettes dites de fonctionnement qui proviennent des produits et services de la commune, des impôts et taxes, et des dotations et participations de l'État via la région, le département et la communauté de communes.

Quant à la section d'investissement, les dépenses représentent le remboursement du capital des différents emprunts contractés, et des travaux dans notre commune comme les travaux de voirie, l'aire de jeux, les fenêtres de l'école élémentaire, etc...

Les recettes d'investissements proviennent du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, de subventions, et d'emprunts quand il y a lieu d'en contracter.

Actuellement l'équipe municipale nouvellement élue n'a jamais eu recours à l'emprunt et a toujours financé ses projets en fonds propres.

Compte administratif

section de fonctionnement

dépenses

recettes

section d'investissement

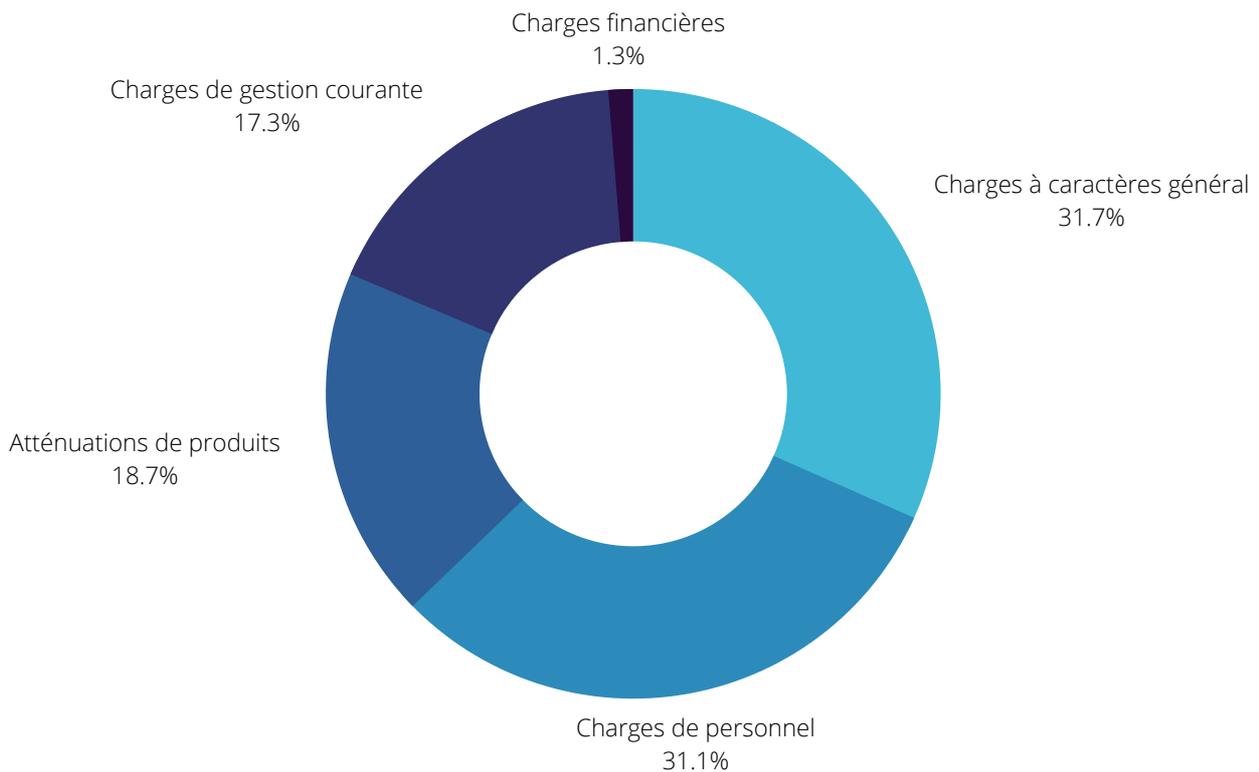
dépenses

recettes

BUDGET COMMUNAL

Compte administratif (**commune**) :
section de fonctionnement - dépenses

1 047 015.91 € T.T.C.



Recettes de fonctionnement : 1 410 537.30 € T.T.C.

Quelques chiffres clefs :

57 122.30 €
T.T.C.

versés aux
associations

101 741.34 €
T.T.C.

investis dans la
voirie

53 097.80 €
T.T.C.

investis dans
les écoles

+7% par rapport à 2020

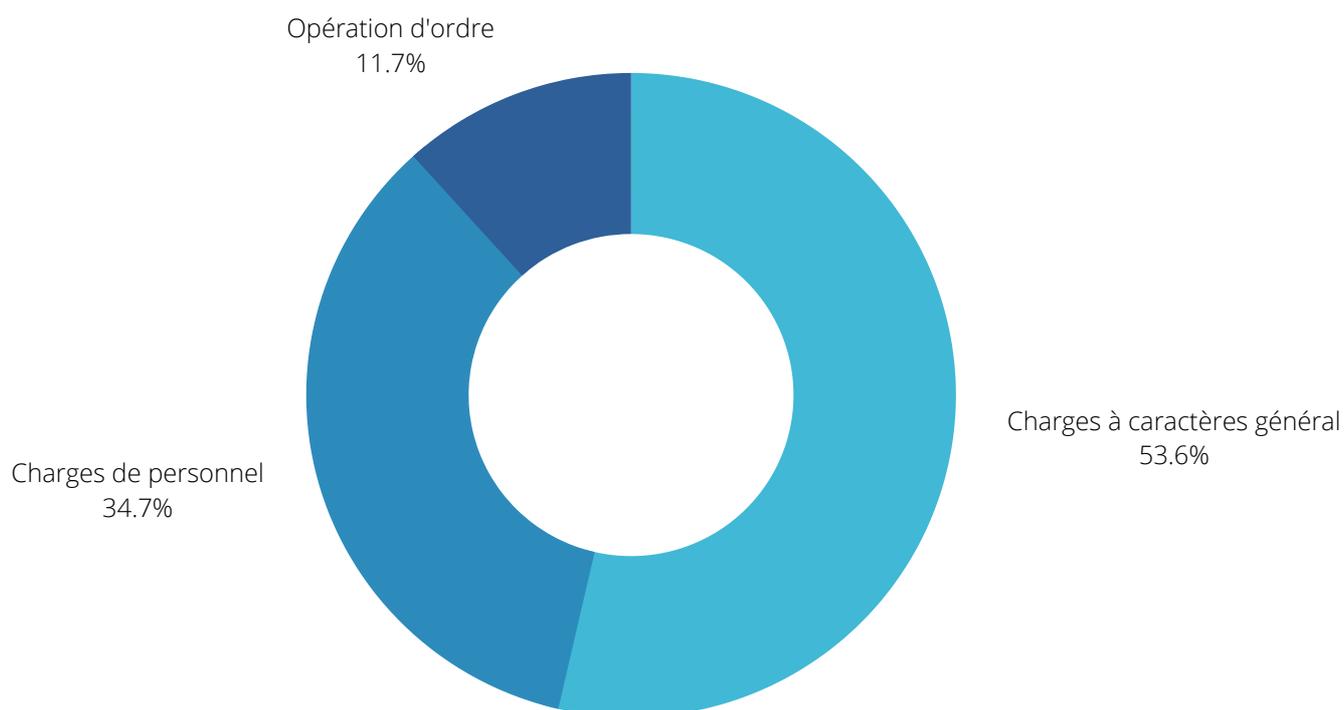
Dépenses d'investissement : 383 486.87 € T.T.C.

Recettes d'investissement : 154 574.23 € T.T.C.

• BUDGET COMMUNAL

Compte administratif (**camping**) :
section de fonctionnement (exploitation) - dépenses

144 038.76 € H.T.



Recettes de fonctionnement : 120 334.18 € H.T.

Quelques chiffres clefs :

98
nombre de
résidents

-23 704.58 €
H.T.
solde d'exécution
d'exploitation

2028
fin de
remboursement
des emprunts

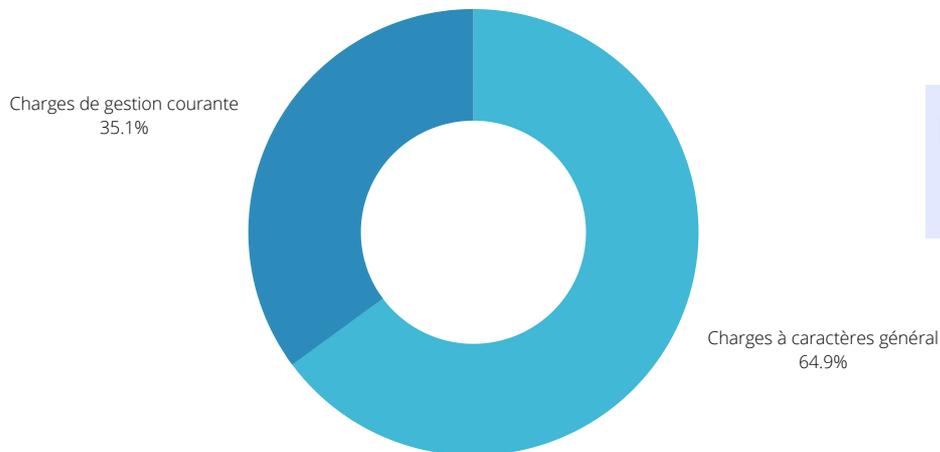
Dépenses d'investissement : 16 398.69 € H.T.
(dont 14 914.69 € H.T. d'annuité de remboursement d'emprunts)

Recettes d'investissement : 27 205.21 € H.T.

• BUDGET COMMUNAL

Compte administratif (**forêt**) :
section de fonctionnement (exploitation) - dépenses

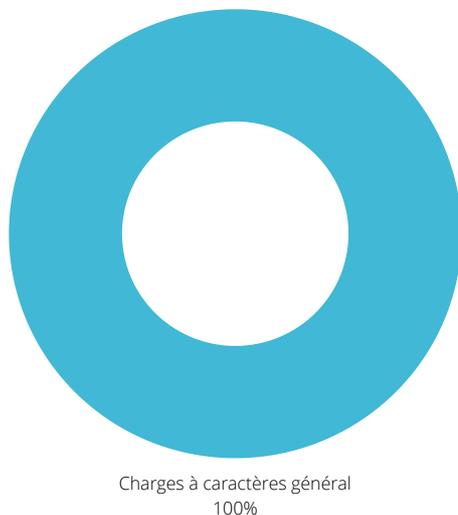
113 738.20 € H.T.



Recettes de fonctionnement :
120 334.18 € H.T.

Compte administratif (**restaurant**) :
section de fonctionnement (exploitation) - dépenses

519.99 € H.T.



Recettes de fonctionnement :
7 480.06 € H.T.

Quelques chiffres clefs :

Dépenses
d'investissement :
3 399.08 € H.T.

Recettes
d'investissement :
5 776.72 € H.T.

2028
fin de
remboursement
des emprunts

ECONOMIE ET VIE LOCALE

Animation au marché le 16 juin !

Notre marché hebdomadaire est devenu un évènement incontournable dans notre commune.

Nous estimons qu'il mérite d'être signalé par une information spécifique à l'entrée du village.

A notre demande, l'Institut des aveugles nous a fait l'honneur de fabriquer un **magnifique panneau annonçant le marché hebdomadaire et les horaires.**

Dans leur atelier "bois", tous les résidents y intervenant se sont mis à l'ouvrage pour nous créer ce panneau atypique, coloré et lumineux.

Il est protégé des intempéries par un toit.

Il sera placé à l'entrée du village côté Dinsheim.



Inauguration du
panneau le 16 juin

Cela mérite un
moment de fête !



Pour marquer ce moment un petit groupe de résidents de l'association Adèle de Glaubit, nous proposera un

Concert de DJEMBE !

Vous pourrez venir les écouter à partir de 17h15.



Jeu concours

Un jeu concours qui consistera à évaluer les heures de travail qui ont été nécessaires à la fabrication du panneau.

Les trois personnes s'en approchant le plus près, gagneront un bon d'achat valable sur notre marché.

RÉSEAU NATURA 2000



Qu'est ce que Natura 2000 (Réseau européen) ?

Afin de mieux concilier les activités humaines et la protection de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau de sites Natura 2000. Ces sites naturels sont identifiés pour la fragilité des espèces et des milieux qu'ils abritent.

Au sein d'un site Natura 2000, les acteurs du territoire qui souhaitent s'engager pour la préservation de la biodiversité peuvent bénéficier d'une aide technique et financière.

Les deux types de sites

Il existe 2 types de sites Natura 2000 qui découlent de 2 directives Européennes :

- Les Zones de Protection Spéciales (ZPS) sont créées pour la conservation des oiseaux. Ces zones découlent de la Directive Oiseaux de 1979, réactualisée en 2009.
- Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) sont créées pour la conservation des habitats naturels et de certaines espèces de flore et de faune autre que les oiseaux. Ces zones découlent de la Directive Habitat de 1992.

Sur la commune de Still

La ZPS des crêtes du Donon-Schneeberg et la ZSC du massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann se trouvent en forêt communale de Still sur le ban de Oberhaslach.

Les Moyens d'Actions

Une concertation avec les acteurs concernés par un site Natura 2000 (élus, usagers, exploitants, propriétaires, gestionnaires, services de l'Etat, scientifiques,...) permet d'élaborer un document d'objectifs (DOCOB) qui cible des actions à mettre en place afin de préserver les milieux et les espèces. Ces actions se déclinent en 3 thèmes :

- **Accompagnement des porteurs de projets en faveur des milieux et des espèces (Action menée par Still)**
- Suivis Scientifiques
- Action de sensibilisation

Quelques chiffres

Le réseau Européen représente 27 522 sites et couvre 18 % des terres et 6 % de la zone économique exclusive.

La France compte 1 766 sites, couvrant près de 13 % du territoire terrestre métropolitain et 11 % de la zone économique exclusive métropolitaine.

Site Natura 2000 «du massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann» (Directive Habitats)
Site Natura 2000 «des crêtes du Donon-Schneeberg» (Directive Oiseaux)



Illustration : Bastien Massot / www.batchou.com



• DES NOUVELLES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Classe de CM1

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

Suite à notre investissement dans le projet PHARE (un programme de lutte contre le harcèlement proposé par l'Education Nationale), je souhaitais partager avec vous le travail de vos enfants sur ce thème.

Les élèves de la classe de **CM1 de l'école élémentaire de STILL** ont élaboré avec peu de moyens, mais beaucoup d'idées, une vidéo réalisée avec beaucoup d'enthousiasme pour dire "Non au harcèlement".

Ils ont compris la notion de harcèlement, même si dans l'école de notre village, peu d'enfants peuvent être concernés par le sujet ; cela a tout de même permis d'appréhender le problème qui pourrait se présenter dans les classes supérieures.

Ils ont choisi de mettre en scène les caractéristiques du harcèlement (verbal, non-verbal, psychologique ou encore physique), de différentes manières et dans différents lieux : seul, en classe, en groupe, dans les couloirs, dans une BCD,...sur les réseaux sociaux avec les montres connectées), afin de mettre en avant les différents types de harcèlements.

Nous avons eu de nombreuses discussions et débats en éducation civique et morale pour aborder et ne pas confondre les notions de "dispute" et de "harcèlement".

A cet âge, il est parfois délicat de distinguer ces deux termes, mais nous avons réussi : vos enfants ont compris l'intérêt de respecter les différences de chacun.

Bien cordialement,

Sandrine Wantz,
P.E école élémentaire STILL

Classe de CP et CE1

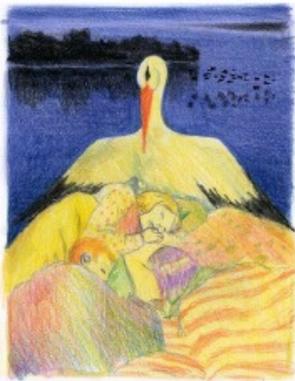
Une sortie à l'opéra

Mardi 1^{er} mars, les deux classes du CP et du CE1 ont pris le bus pour aller voir Les rêveurs de la lune à Strasbourg au palais de la danse et de la musique. La maman d'Élisa nous a accompagné pour voir le spectacle. La maman d'Aydan a accompagné la classe du CP. « J'ai aimé voir le personnage de la cigogne et aussi écouter la musique jouée par l'orchestre. »

Dans cet opéra, les personnages sont des oiseaux et des enfants. Il y a une cigogne, un paon, un moineau, une huppe et un rossignol. Certains oiseaux vont assécher le lac des rêves et cela va provoquer plusieurs catastrophes. C'est la cigogne qui va sauver la situation. « L'histoire était triste quand la cigogne était en cage. » Azzo CE1

VIE DES ECOLES

Les Rêveurs de
la lune
Howard Moody



SORTIE A L'OPERA



PHOTO ECOLE



PHOTO ECOLE

Classe de CP,CE1, CE2/CM1 Le chêne

Le chêne est un film que je suis allée voir au cinéma. Les classes des CP, CE1 et CE2/CM1 y sont aussi allées le 22 mars en allant au château des Rohan à Mutzig.

Ce film documentaire parle de la vie des animaux pendant 1an. Autour d'un chêne, durant les quatre saisons, on va suivre la vie de tous ses animaux.

Au début il y a une tempête, les animaux s'abritent dans le chêne.

Les mulots se cachent dans leur terrier sauf que pendant une tempête, l'eau de la pluie est entrée dans le terrier. Ils n'avaient presque plus d'espace pour respirer quand la tempête s'est arrêtée. Ouf !

L'écureuil regarde souvent si le gland est mûr et s'il va tomber.

Au printemps, tous les petits naissent: des oisillons, des petits mulots ...

Un moment , une couleuvre monte dans l'arbre alors tous les animaux préviennent qu'il y a un danger. Le serpent monte et essaie de manger les oisillons. Le papa oiseau casse la branche et la couleuvre tombe dans l'eau . Ouf !

L'oiseau est en train de chercher de la nourriture pour ses petits quand un hibou le pourchasse. L'oiseau fonce à toute allure et il se cache dans un tas de branches. Le hibou reste un peu puis finit par partir. Ouf !

Jeanne W. CM1



PHOTO ECOLE



PHOTO ECOLE

Classe de CP

LES 100 JOURS

Les élèves du CP ont fêté leur 100ème jour d'école le jeudi 7 avril. Ils ont participé tout au long de la journée à des activités autour du nombre 100 : reconstituer la fille numérique jusqu'à 100, colorier 100 fleurs pour constituer un tableau, construire une tour avec 100 planchettes, confectionner des lunettes « 100 », etc...

Chaque enfant qui le souhaitait a pu présenter la collection de 100 objets qu'il avait préparée : des bouchons, des fèves, des cartes postales, des mines de crayons, des pots de yaourt, des trombones, des accessoires de Barbie, des pierres précieuses, des rondelles métalliques, des bobines de fil, des aimants, des barrettes, des pièces de puzzle, des cartes pokémon, des médiateurs, des figurines légo...

A midi, toute la classe est allée manger au restaurant des Tuileries avec Maîtresse Anne et Maîtresse Sophie.



PHOTOS ECOLE



TRIM STILL

Le vendredi 25 mars les élèves du CP se sont entraînés pour le trimstill. Autour de la salle polyvalente des parcours vélos ont été installés pour apprendre à rouler en toute sécurité pour le premier groupe tandis que le deuxième groupe pratiquait la course à pied.

Plusieurs élèves se sont inscrits à la course qui a eu lieu le dimanche 3 avril et 4 d'entre eux ont fini sur le podium !



PHOTOS ECOLE



VIE DES ECOLES

Carnaval à l'école

Avec ma maîtresse et les autres maîtresses du CM1 et CM2, nous avons fêté Carnaval mardi 1^{er} mars. Nous avons montré nos déguisements et avons défilé devant les autres classes. Les deux classes du CP et CE1 étaient parties à l'opéra à Strasbourg, alors ils ont fêté Carnaval plus tard, le jeudi suivant. Il y avait toutes sortes de déguisements: des sorcières, des princesses, des lapins, des danseuses espagnoles et même Super Mario et un bonhomme playmobil ! On s'est bien amusé !

Avec ma maîtresse, nous avons appris quelques mots sur le thème de Carnaval en allemand comme Faschingsumzug qui veut dire défilé ou Krapfen qui veut dire beignet, et encore Faschingsparty, c'est la fête de carnaval.

Azzo, Lola K et Timéo. CE1/CE2



PHOTO ECOLE



PHOTO ECOLE

• DES NOUVELLES DE L'ECOLE MATERNELLE

Dans le cadre du projet d'école axé autour de la nature, plusieurs actions ont été menées ce printemps pour sensibiliser les élèves de l'école maternelle à l'environnement qui les entoure.

EN MARS

* Les élèves avaient décoré des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux cet hiver. Alexandre Gonçalves est venu à l'école leur expliquer à quoi cela servait et ils ont décidé ensemble où les installer dans la cour de l'école. Depuis, deux nichoirs sont occupés par des mésanges charbonnières et on peut entendre des oisillons pépier à l'intérieur.



PHOTO ECOLE



PHOTO ECOLE





* Une maman d'élève a apporté plein de fleurs : des pâquerettes, des jonquilles, des pensées, des muscaris... Les élèves les ont plantées dans un des bacs du jardin de l'école et dans des jardinières qui ont été installées sur les rebords de fenêtres côté cour.



EN AVRIL

* La classe des petits-moyens a fait un élevage de poussins. Ils ont d'abord mis les œufs dans une grande couveuse, ils les ont mirés et ils ont vu les poussins éclore. Les poussins sont restés en classe quelques temps et les élèves ont pu les voir grandir.

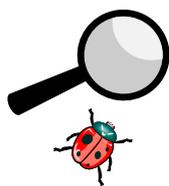


* Le 5 avril, il y avait un spectacle à l'école intitulé « Le jardin de Théodore ». Les élèves ont appris plein de choses sur le jardin au fil des saisons, ils se sont déguisés, ils ont chanté et dansé. Cela leur a beaucoup plu !



EN MAI

* Le 6 mai, les élèves de la classe des petits-grands sont allés en sortie « Nature » dans le village accompagnés d'Alexandre Gonçalves. Ils ont observé des oiseaux, des petites bêtes dans une boîte-loupe, des arbres et des fleurs qu'ils ont aussi senties et ils ont cueilli des fleurs pour faire des bouquets.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

RETOUR EN IMAGES

Très belle après midi
avec l'association
Still aux enfants.



Merci à la musique municipale pour ce très beau concert





STILL

La bourse aux plantes de retour ce dimanche

L'association pour la Réhabilitation de la Tuilerie Sonntag (ARTS) organise la sixième édition de sa traditionnelle bourse aux plantes à l'ancienne tuilerie de Still ce dimanche 1^{er} mai.

La manifestation se tiendra toute la journée de 9 h à 16 h. Les différents exposants présenteront dans ce site, exceptionnellement ouvert au public, des plantes diverses, des objets de décoration ainsi que des affaires de jardin et du miel. Un atelier semis sera organisé tout au long de la journée pour les petits visiteurs.

Présence de résidents de l'institut des aveugles

Les organisateurs proposeront également une petite res-



Il s'agit de la sixième édition de la bourse aux plantes organisée par l'ARTS ce dimanche à Still. Photo DNA

tauration sur place et des tartes flambées. Les résidents de l'institut des aveugles du village seront présents avec des objets en bois ou en céramique proposés dans leurs ate-

liers et des arbres à miel.

LH

Renseignements : contact@tuileriesonntag.fr. Entré libre.

• 1^{ère} réunion des conscrits (2004-2005)

PHOTO MAIRIE



Les conscrits se sont réunis pour la première fois ce vendredi 13 mai à la Salle Arletty.

C'est dans la bonne humeur qu'ils se sont rencontrés pour mieux se connaître et élaborer leurs projets et actions à venir.

Vous aurez l'occasion de les soutenir lors des prochaines manifestations.

(marché gourmand - fête de la musique - Messti).

Nous leur souhaitons de vivre une belle aventure !

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

• PROCHAINEMENT

SAVOIR TROUVER DES IDÉES POUR ALLER LOIN ET POUR LONGTEMPS

NOUVEL ATELIER "AUTOUR DU FAIT MAISON"

Apprendre à faire des **MACERATIONS HUILEUSES** à base de plantes de chez nous

SAMEDI 11 JUIN 2022
à 14h
à la salle Arletty
inscription recommandée à ateliers-still@gmx.fr

ingrédients : millepertuis, huile d'olive, soucis, huile de sésame, lavandes, paquerettes, huile d'amande

Fête de la musique
21 JUIN 2022
SUR LA GANSEPLÄTZEL
À PARTIR DE 19H- TARTES FLAMBÉES,
PIZZAS, SAUCISSES, BOISSONS

MESSTI de Still
20-21-22 AOÛT 2022
FÊTE FORAINE—SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI

Little House
MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES
Soirée animée par un DJ
17 SEPTEMBRE 2022
TARTES FLAMBÉES

Soirée Tartes Flambées et pizzas au camping à partir de 19h
18 JUIN 2022
30 JUILLET 2022
09 JUILLET 2022
27 AOÛT 2022
17 SEPTEMBRE 2022

AMICALE DES CAMPEURS

Mercredi 13 juillet 2022 dans la cours de l'école élémentaire.
Remise des prix aux lauréats des différents examens.
Distribution de brioches et chocolat aux enfants et verre de l'amitié offert par la municipalité
Nouveaux diplômés :
Inscrivez-vous jusqu'au 10 juillet en mairie.

STILL 1930 FOOTBALL
Un Club, un Esprit!
STILL
MARCHÉ AUX PUCES
21^{ème} Edition
Dimanche 17 Juillet 2022
Organisé par les Footballeurs dans la Grand Rue

Steak / Frites / Salade à midi

STILL
DINSHEIM / BRUCHE
vers Schirmeck Voie Express de la Vallée de la Bruche vers Marzig vers Strasbourg

Pour les exposants, renseignements et réservations
au 07 67 89 75 73
ou still.1930@alsace.lgef.fr
(voir conditions au verso)

EST-ARRO
Arrosage Automatique

CSE
www.cse-est.com
COSEEC



Calendrier



→ Juin

3 v : Marché gourmand

(Amicale des pompiers)

11s: Atelier fait maison

16 j: Animation au marché

(Commission Vie associative)

18 s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

21 m: Fête de la musique

(Musique Municipale)

→ Juillet

2s: Atelier fait maison

13m: Remise des prix aux diplômés

17 d: Marché aux puces

(FC Still 1930)

18 s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

30 s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

2022

→ Août

20-22 : MESSTI

(ASA)

27s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

→ Septembre

17-18: Journée du patrimoine

(Tuilerie Sonntag)

17s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

17 s: Soirée animée par un DJ

Tartes flambées

(MAM)

→ Octobre

16 d: Bourse aux vêtements

(MAM)

29 s: Oktoberfest

(FC Still 1930)

→ Novembre

5 s: Soirée Carpes Frites

(Musique Municipale)

→ Décembre

18 d : Concert de Noël à Dinsheim

(Musique Municipale)

26 l: Marche de la St Etienne

(FC Still 1930)

• ANNONCES

Suite à des travaux

- Vends 8 marches blocs en grès rose en l'état, à récupérer à Still et à charger par vos soins. Marches blocs : entre 95 et 105 cm de long, 30 à 40 cm de large et 13 et 20 cm de haut. Plus ou moins 100 à 150 kg le bloc de marche.

A vendre en lot ou possibilité en individuel - Prix à débattre

- Radiateur acier eau chaude avec robinet thermostatique et fixations 90,5 x 51 x 7 cm.

Bon état - Prix à débattre

Contact 06.12.92.25.68

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

1 Appelez le :



N° AZUR 0 810 002 707

(prix d'un appel local)

2 Prenez rendez-vous, en précisant le lieu et l'heure désirés

Merci de réserver 24h à l'avance !



Auto-Com'

Avec le soutien du

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

3

A l'arrivée du véhicule, informez le chauffeur de votre destination et signez le titre de transport qui vous sera remis puis réglez

3,50€

➔ Puis enfin, laissez-vous conduire !





Tout le monde déplore la régression des pollinisateurs. Mais savez vous que leurs habitats sont régulièrement détruits, alors qu'il est possible de l'éviter ? (Alsace Nature).



Et si certains espaces devenaient

un refuge pour la biodiversité ?

« L'hyper simplification de l'environnement (agriculture intensive, fauches communales, gazon stérile, pesticides...) est la cause principale du terrible effondrement de la biodiversité qui nous entoure. »

(Association jeunes pousses.)

Définition : Refuge = endroit où quelqu'un qui est poursuivi ou menacé peut se mettre à l'abri

Accueillir la biodiversité ne signifie pas laisser le terrain à l'abandon

Voici pourquoi nous pratiquerons sur certains espaces de la commune



la fauche tardive.

Nous ne fauchons qu'une partie du terrain ainsi que les endroits pouvant occasionner une gêne pour les passages. Une tonte est réalisée au printemps et une fauche à l'automne de l'année d'après pour laisser une zone refuge en hiver.



Vous trouverez ces panneaux dans les deux endroits choisis pour l'expérimentation de la fauche tardive

- Derrière le presbytère
- Derrière le cimetière



cette parcelle est partagée en 3 zones qui ne seront pas fauchées en même temps.

Chaque zone ne sera fauchée qu'après une année entière.

Quand une zone sera fauchée, les insectes pourront se réfugier dans la zone mitoyenne et les fleurs faire leurs graines.

Elle va ainsi offrir un refuge aux insectes, papillons, chenilles et oiseaux etc...

FAUCHAGE:
la première zone au printemps,
la seconde en automne de la même année,
la troisième au printemps de l'année d'après

3 zones fauchées à des moments différents

Cette zone a été fauchée au printemps 2022 et le sera à nouveau à l'automne 2023

Cette zone sera fauchée à l'automne 2022 et le sera à nouveau au printemps 2024.

Cette zone sera fauchée au printemps 2023, et le sera à nouveau à l'automne 2024

Nous vous annonçons, dans le N° précédent, un rendez-vous sur les jardins et une information sur le projet de **jardins partagés** dans notre village.

Cette réunion a eu lieu
le vendredi 8 avril 2022 à
20h à la salle des fêtes de Still



Un public intéressé est venu écouter les conseils avisés d'Eric Charton. L'article des DNA ci après en témoigne.



Un groupe de jardiniers.ères
sera constitué sur inscription.
Voir bulletin d'inscription en fin du journal.



Les échanges sur les étapes techniques se feront lors d'une réunion préparatoire à l'automne, période favorable au démarrage concret du projet.

Les personnes intéressées peuvent se manifester à la mairie dès maintenant.

DNA du 7 mai 2022

STILL

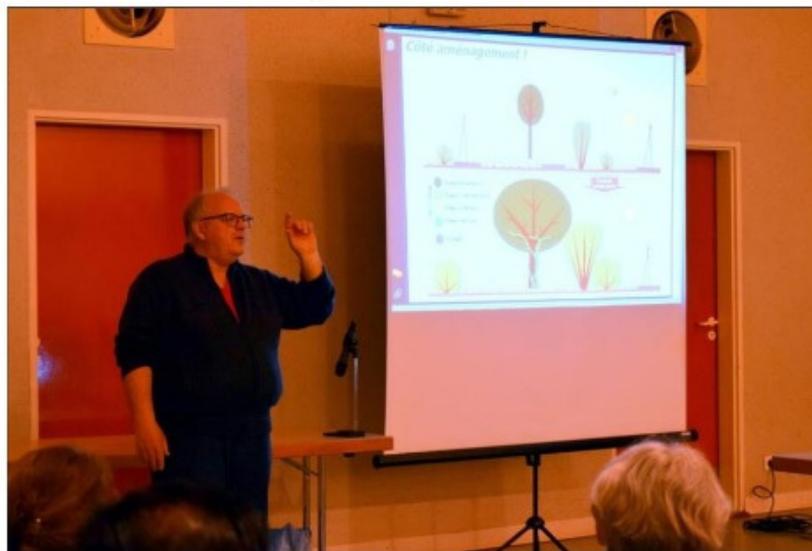
Trucs et astuces pour le jardin

Éric Charton, formateur, consultant et animateur en jardin naturel, a donné quelques trucs et astuces pratiques pour le jardinage à la salle des fêtes de Still.

L'adjointe Nicole Schwartz a accueilli les nombreux jardiniers amateurs qui sont venus pour obtenir des réponses à leurs questions de jardinage, taille, plantation, maladies, potager... Pour commencer, le spécialiste a rappelé qu'il est urgent de trouver des solutions pour lutter contre le dérèglement climatique actuel, « car nous fonçons droit dans le mur à une vitesse folle. À cause du réchauffement climatique, les tempêtes, sécheresses, canicules et inondations sont de plus en plus fréquentes et intenses. »

« Bien étudier le type de sol »

L'arrivée du printemps marque évidemment le retour des travaux au jardin. La végétation entre en pleine effervescence au mois d'avril et les jardiniers sont à pied d'œuvre. « Avant de commencer à jardiner, il faut bien étudier le type de sol de son carré de jardin (argileux, sablonneux...) et son exposition (au soleil, au



Eric Charton a expliqué que le but d'un potager en permaculture est de produire des fruits et légumes sains et nutritifs tout en prenant soin de la nature et l'écosystème. Photo DNA

vent...), ainsi que les besoins des plantes que l'on envisage de semer. Tous les styles de jardins sont possibles, le plus important c'est d'avoir un sol vivant qui maintient ou crée des milieux de vie préservant la biodiversité. Toutes les plantes qui poussent naturellement sont très résistantes, tandis que les plantes stressées attrapent facilement des maladies et se font systématiquement attaquer par les petites bêtes. Lorsque les lilas sont en fleurs, c'est le

moment de planter les pommes de terre. », a expliqué Éric Charton.

« Les mauvaises herbes sont géniales »

Pour protéger la biodiversité et attirer des insectes, il faut multiplier les habitats. Et la terre sera toujours plus fertile et retiendra mieux l'eau si le sol est couvert, que ce soit par des plantations ou par un couvert végétal comme le paillage ou la tonte de gazon. Le spécia-

liste a aussi affirmé que : « Les mauvaises herbes sont géniales ! Elles fournissent des indications sur la qualité de votre terre. Plus votre jardin est complexe, avec plusieurs milieux de vie, plus il s'équilibrera et moins les plantes seront malades. » Chaque élément du jardin (haie, aire de compostage...) remplissant plusieurs fonctions (protection phytosanitaire, apport d'eau, fertilisation, refuge à auxiliaires...).

M.-R.K.

• LE COIN DES PLANTES

Le Tilleul. *Tilia*. Linde.



photo simau

En ce mois de juin nous allons nous intéresser à un arbre majestueux actuellement en pleine floraison : **le Tilleul**. La flore de Still en possède plusieurs spécimens et vous avez certainement déjà admiré celui de la place Oberwolfach ainsi que celui du Stillberg, planté à côté de la croix dans les champs du Langerein.

Lors de **sa floraison**, impossible de passer à proximité d'un Tilleul sans que nos sens ne détectent sa présence qui embaume l'environnement et sans percevoir le ballet des abeilles et autres insectes butineurs, amateurs de son **pollen et de son nectar**.



photo pixabay

Lorsque **ses fruits** arrivent à maturité, ils se détachent de l'arbre et grâce à **leur aile** ils peuvent profiter du moindre souffle de vent pour coloniser de nouveaux territoires.



photo pixabay

Le Tilleul est un arbre qui pousse dans nos forêts mais que l'on rencontre surtout le long des allées et dans les parcs. Rustique et résistant à la plupart des maladies, **il peut vivre plusieurs siècles**. Son écorce, lisse sur les sujets jeunes, se fissure et se crevasse sur les sujets plus âgés.



photo simau



photo pixabay

Ses feuilles en forme de cœur ont fait de cet arbre un symbole d'amour et de fidélité.



UTILISATIONS:

Au printemps, lorsque les feuilles sont encore tendres, elles sont **délicieuses** ajoutées dans les salades, tout en apportant de la vitamine C.

Appliquée sur **la peau**, une décoction de feuilles de Tilleul calme les démangeaisons et apaise les brûlures.

Le miel de Tilleul ainsi que **les fleurs** permettent de préparer des infusions réputées pour calmer les troubles du sommeil, mais aussi pour lutter contre les maladies hivernales, rhume et fièvre notamment.



photo pixabay



photo pixabay

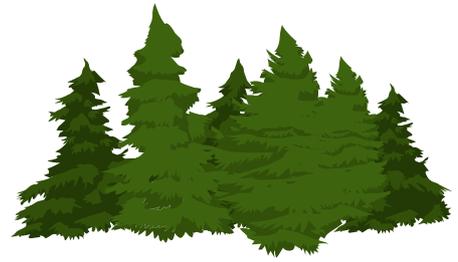


photo simau

Depuis la Révolution française, le Tilleul fut choisi, avec le Chêne et le Peuplier, comme symbole de la liberté. Et c'est à ce titre que notre Tilleul stillois a été planté place Oberwolfach pour fêter le bicentenaire de la Révolution. Vous pouvez également retrouver sa jolie silhouette sur les pièces françaises de 1 et 2 euros.

Simau.

HISTOIRE DU VILLAGE



Histoires forestières

La forêt fait partie de notre village. **Still possède environ 400 ha de forêt** et son ban communal comporte une grande partie de la forêt domaniale de Haslach.

La forêt a une histoire, des hommes et des femmes y ont travaillé et de nombreuses personnes de Still ont eu un grand-père, un père, un oncle qui était forestier ou bûcheron.

Intéressé par l'histoire de notre forêt et des hommes qui l'ont parcouru durant leur vie, je vous propose de vous raconter « des histoires forestières ».

J'ai pu rencontrer plusieurs anciens de Still, Oberhaslach, d'anciens forestiers, femmes ou filles de forestiers qui m'ont raconté leur histoire...passionnante.

Il y a eu des joies, mais aussi des drames, comme ce Brigadier des eaux et forêts qui était au poste de la maison forestière de Haslach de 1930 à 1945 et qui, sur dénonciation finira tragiquement au camp d'internement du Struthof.

Pour cette première « histoire forestière » voici [un article rédigé par le service communication de l'ONF de l'agence de Schirmeck.](#)

Ayant contribué à cet article, l'ONF m'a autorisé à le diffuser dans le « Still Info ».

L'homme dont il est question est toujours de ce monde. Bernard SAILLET est ce forestier qui a sauvé cette magnifique bâtisse...cet ancien pavillon de chasse de Guillaume II.

Jacky LACHENAL

Une maison forestière à l'allure d'un château ! - Agence de Schirmeck

Source : Direction territoriale Grand Est
Publiée le : 26 novembre 2021
Contributeur : Noemie RENAUD-GOUD
N° : 4a12c

Il était une fois, un château forestier situé dans un cadre magnifique, au cœur d'une clairière en forêt domaniale de Haslach.

Une page d'Histoire sur cette maison forestière unique, précieux héritage de l'histoire forestière ...

D'une architecture remarquable avec trois niveaux d'habitation, cette maison forestière a été construite dans les années 1900 pour servir de pavillon de chasse au Kaiser, l'empereur allemand Guillaume II de Prusse. Si ce dernier n'y serait jamais venu, le Kronprinz (prince héritier, fils aîné de Guillaume II) Guillaume III s'y est rendu à plusieurs reprises.



Maison forestière de Haslach

Au cours du XXème siècle, le bâtiment a été pendant de nombreuses années le siège d'un district forestier. Les appartements de passage ont reçu la visite d'un certain nombre de forestiers. Mais à la création de l'ONF en 1965, n'ayant plus d'utilité au service, la maison forestière s'est progressivement délabrée après plusieurs années d'inoccupation.

En 1972 lors de sa visite en Alsace, le Directeur Général de l'ONF M. DELABALLE a été convaincu par le Directeur Territorial Alsace de l'époque, M. SAILLET, de rénover et conserver la maison. Des travaux de rénovation ont ainsi été réalisés entre 1978 et 1982.

Depuis cette date, le « château de Haslach » rend de multiples services à l'ONF. Situé au cœur du domaine de chasse de Haslach, elle est le point d'accueil et de départ des chasseurs et a ainsi retrouvé sa vocation « cynégétique » initiale. Grâce à son emplacement assez central en Alsace, cette maison forestière accueille aussi régulièrement des formations, réunions et autres rencontres professionnelles internes ou associant des partenaires de l'ONF.

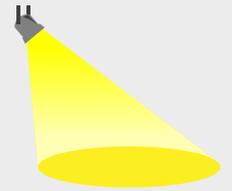
Après avoir été déserté pendant le confinement, le château a retrouvé l'animation qui le caractérise. Deux techniciens forestiers et un RUT y ont leur bureau et gardent la bâtisse. En juin dernier, à l'initiative de Jacky LACHENAL, ancien responsable chasse de l'agence de Schirmeck, la route forestière qui fait face au château a été baptisée « Route forestière Bernard SAILLET », en hommage à celui qui a redonné vie à cette maison forestière exceptionnelle.

contributeur : Jacky LACHENAL

COMMUNICATION OFFICIELLE



Résultat Consultation Publique Extinction éclairage public entre 23h et 5h



La consultation publique a débuté le 10 mai et s'est étalée sur 15 jours.

- Au total 123 réponses nous sont parvenues (sur 720 foyers).
- Le taux de participation de 17%, qui peut *a priori* paraître faible, reflète au contraire une bonne participation puisqu'en général elle se situe entre 5 et 10% pour ce type de consultation.
- **Résultats** : 102 (83%) réponses pour et 21 (17%) contre.

Le Conseil Municipal du 5 juillet validera formellement le résultat de cette consultation.
L'extinction entre 23h et 5h débutera le 6 juillet 2022.

L'éclairage public sera cependant maintenu toute la nuit lors des manifestations communales et associatives et entre le 21 et le 31 décembre.

Les économies réalisées, de l'ordre de 10.000€ par an (au coût actuel de l'énergie), seront investies dans le programme communal de remplacement des ampoules à incandescence par des modules leds moins énergivores.

La commune tient à remercier les habitants pour leur participation et leur implication dans la vie communale.

POINT DE VIGILANCE CONSTRUCTION NEUVE

C'EST OBLIGATOIRE

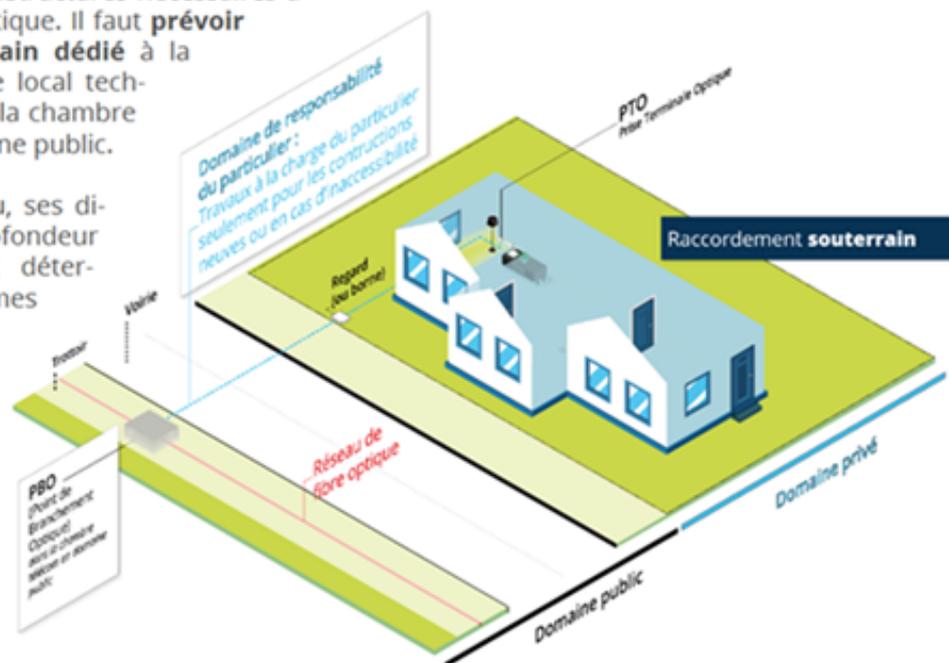
En application du Code de la construction et de l'habitation (L111.5-1) et du Code de l'urbanisme (article L332-15), toute personne qui construit une maison neuve (ou un immeuble) a l'obligation d'installer les infrastructures nécessaires à l'accueil de la fibre optique. Il faut **prévoir un fourreau souterrain dédié** à la fibre optique, entre le local technique de la maison et la chambre ou le poteau en domaine public.

La nature du fourreau, ses dimensions et la profondeur d'enfouissement sont déterminées par des normes que votre architecte, constructeur ou électricien doit respecter.

Vous devez prévoir dans vos planchers et cloisons des gaines jusqu'aux points où vous souhaitez disposer votre prise de fibre optique.

DES SOUHAITS SPÉCIFIQUES ?

Si vous souhaitez, par exemple, la pose d'un fourreau souterrain (pour éviter une arrivée aérienne de la fibre), une modification de l'infrastructure existante, ou le tirage du câble dans des nouvelles goulottes, les frais seront à votre charge.



CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 MARS 2022

MEMBRES PRESENTS : Nicole SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Adjoint, Olivier PERNET, Carine LUX, Thomas PASCUAL, Aurore MOINE, Mélanie MORE-DESIRE, Jean-Noël GRASSWILL, Laetitia HERBLOT, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLE

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION: Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Laurent HOCHART, Stéphanie FRANKINET

• COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021

Sous la présidence de Monsieur Alexandre Gonçalves, Maire chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal et le compte de gestion 2021 qui s'établit ainsi :

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement

Dépenses	1 047 015,91 €
Recettes	1 577 580,49 €
Excédent de clôture :	530 564,58 €

Investissement

Dépenses	452 756,23 €
Recettes	154 574,23 €
Restes à réaliser en dépenses :	16 310,00 €
Besoin de financement :	314 492,00 €
Excédent global avant reste à réaliser :	298 182,00 €

Excédent global après reste à réaliser : 216 072,58 €

BUDGET CAMPING

Exploitation

Dépenses	144 038,76 €
Recettes	150 604,47 €
Excédent de clôture :	6 565,71 €

Investissement

Dépenses	26 889,02 €
Recettes	27 205,21 €
Excédent de clôture :	316,19 €

Excédent global 6 881,90 €

BUDGET RESTAURANT

Fonctionnement

Dépenses	519,99 €
Recettes	7 831,37 €
Excédent de clôture :	7 311,38 €

Investissement

Dépenses	9 175,80 €
Recettes	5 776,72 €
Besoin de financement :	3 399,08 €
Excédent global	3 912,30 €

BUDGET FORET

Fonctionnement

Dépenses	113 738,20 €
Recettes	172 199,02 €
Excédent de clôture :	58 460,82 €

Hors de la présence de Monsieur Alexandre Gonçalves, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget communal et le compte de gestion 2021.

POUR : SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, PASCUAL, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, HERBLOT, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HELBERT.

S'ABSTIENT : JAEGLE, FRANKINET

CONTRE : HOCHART

• AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021 DES BUDGETS AUX DIFFÉRENTS BUDGETS 2022

BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement	1 047 015,91 €
Recettes de fonctionnement	1 410 537,30 €
Excédent de fonctionnement	363 521,39 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	167 043,19 €
Résultat de fonctionnement	530 564,58 €
Dépenses d'investissement	383 486,87 €
Recettes d'investissement	154 574,23 €
Déficit d'investissement	228 912,64 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	69 269,36 €
Déficit d'investissement	298 182,00 € (compte 001)
Reste à réaliser en dépenses	16 310,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	314 492,00 € (compte 1068)
Excédent à reporter	216 072,58 € (compte 002)

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 MARS 2022

BUDGET CAMPING

Dépenses d'exploitation	144 038,76 €
Recettes d'exploitation	120 334,18 €
Déficit d'exploitation	23 704,58 €
Résultat d'exploitation antérieur reporté	30 270,29 €
Résultat d'exploitation	6 565,71 €
Dépenses d'investissement	16 398,69 €
Recettes d'investissement	27 205,21 €
Excédent d'investissement	1 0 806,52 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	10 490,33 €
Excédent d'investissement	316,19 € (compte 001)
Excédent à reporter	6 565,71 € (compte 002)

BUDGET FORET

Dépenses de fonctionnement	113 738,20 €
Recettes de fonctionnement	153 615,29 €
Excédent de fonctionnement	39 877,09 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	18 583,73 €
Excédent à reporter	58 460,82 € (compte 002)

BUDGET RESTAURANT

Dépenses de fonctionnement	519,99 €
Recettes de fonctionnement	7 480,06 €
Excédent de fonctionnement	6 960,07 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	351,31 €
Résultat de fonctionnement	7 311,38 €
Dépenses d'investissement	3 399,08 €
Recettes d'investissement	5 776,72 €
Excédent d'investissement	2 377,64 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	5 776,72 €
Déficit d'investissement	3 399,08 € (compte 001)
Besoin de financement de la section d'investissement	3 399,08 € (compte 1068)
Excédent à reporter	3 912,30 € (compte 002)

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, PASCUAL, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, HERBLOT, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HELBERT.

S'ABSTIENT : JAEGLE, FRANKINET

CONTRE : HOCHART

• VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX DES TAXES FONCIÈRES ET DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES POUR L'ANNÉE 2022

Pour rappel par délibération du 9 avril 2021, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.55 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 103.92 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

Le Conseil Municipal accepte pour la 12ème année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.55 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 103.92 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

Voté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 MARS 2022

- **BUDGET PRIMITIF 2022**

Vu le débat d'orientation budgétaire du 11 mars 2022, le Conseil Municipal accepte

BUDGET RESTAURANT

16 812,30 € en dépenses et recettes de fonctionnement
6 999,08 € en dépenses et recettes d'investissement

BUDGET FORET

123 616,82 € en dépenses et recettes de fonctionnement

BUDGET CAMPING

153 549,71 € en dépenses et recettes d'exploitation
22 311,07 € en dépenses et recettes d'investissement

BUDGET COMMUNE

1 588 719,58 € en dépenses et recettes de fonctionnement
761 710,00 € en dépenses et recettes d'investissement

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, PASCUAL, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, HERBLOT, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HELBERT,

S'ABSTIENT : JAEGLE, FRANKINET

CONTRE : HOCHART

- **SUBVENTION POUR LA CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS AGRICOLES DU BAS-RHIN**

Créées en 1889 sous l'autorité de BISMARCK à l'époque de l'annexion à l'Empire allemand de l'Alsace et de la Moselle, les Caisses d'assurance-accidents agricoles (CAAA) d'Alsace-Moselle constituent la plus ancienne organisation de protection sociale en activité en France. Elles sont régies par le Code des assurances sociales.

Le Conseil municipal propose de fixer le montant de la subvention à la Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin à 3 000 euros soit une partie du revenu de la chasse en plaine, pour le recouvrement partiel de la cotisation de l'exercice 2022.

Voté à l'unanimité

- **RAVALEMENT DE FAÇADES D'IMMEUBLES ANCIENS**

Vu les délibérations du 18 octobre 1996 et 25 janvier 2002,

Décide d'allouer les sommes suivantes : BRAUER Thomas pour un montant de 201,50 €

Voté à l'unanimité

- **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ENLEVEMENT ET LA MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES AUTOMOBILES SUR LE TERRITOIRE DE STILL**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal la nécessité de mettre en place la délégation de service public de mise en fourrière des véhicules automobiles sur le territoire de Still. Cette délégation de service aura une durée de trois ans. Ce service aura pour mission de procéder à l'enlèvement et la garde des véhicules mis en fourrière, à la restitution des véhicules à leurs propriétaires, ou le cas échéant, à la remise pour alignement au service des Domaines ou à la remise pour destruction à une entreprise de démolition de véhicules agréée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de lancer une procédure simplifiée de délégation de service public pour créer un service de fourrière automobile et demande à Monsieur le Maire de lancer un avis public à la concurrence.

Voté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 MARS 2022

- **CONTRAT NATURA 2000**

Le Maire présente le contrat forestier "Natura 2000" de protection des forêts remarquables, les engagements techniques et conditions de financements et subventions.

Dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 du Donon (Zone de Protection Spéciale « Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin »), il est proposé de mettre en place un îlot de sénescence en forêt communale de Still (secteur concerné : parcelle 15 de la section 19) sur 5,65 ha.

Cet îlot ne sera plus exploité pendant une durée de 30 ans afin d'augmenter la quantité de bois mort et le nombre de cavités favorisant ainsi la biodiversité et la séquestration du carbone (CO2) pour lutter contre le réchauffement climatique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte le projet de Contrat Natura 2000 qui lui a été présenté, notamment le plan de financement et les engagements juridiques et techniques et sollicite une rétribution crédits Etat-Europe de 23.896 € pour la mise en place, en forêt communale, d'un îlot de sénescence totalisant 5.65 ha.

Voté à l'unanimité

- **DÉCISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION**

Tarif de la redevance camping 2022 (1495€ T.T.C)

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 20 MAI 2022

MEMBRES PRESENTS : Nicole SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, Nicolas FERNANDEZ, Adjoints, Olivier PERNET, Carine LUX, Aurore MOINE, Mélanie MORE-DESIRE, Laetitia HERBLOT, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLER, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION: Chantal SITTLER, Johann GUENARD, Jean-Noël GRASSWILL, Stéphanie FRANKINET

MEMBRES ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION : Laurent HOCHART, Thomas PASCUAL

- **ENGAGEMENT DANS LA CERTIFICATION DE LA GESTION FORESTIERE DURABLE PEFC**

(Program for the Endorsement of Forest Certification)
(Programme de reconnaissance des certifications forestières)

PEFC certifie la gestion durable des forêts et rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt dans 55 pays à travers le monde. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 74 500 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

En signant cette charte, la commune s'engage à suivre un cahier des charges de développement durable de la Forêt.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal valide l'engagement.

Voté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 20 MAI 2022

• CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE – SERVICE TECHNIQUE

Il s'agit ici de créer un poste d'adjoint technique territorial afin de lancer la procédure de titularisation d'un agent actuellement en CDD. Cette titularisation passe par une année de stagiairisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

La création d'un emploi technique (catégorie C) à temps complet, soit 35/35ème pour un poste d'adjoint technique à compter du 6 juin 2022 et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Voté à l'unanimité

• CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR DE 2EME CLASSE

Il s'agit ici de créer un poste de rédacteur de 2ème classe afin de permettre à un agent de poursuivre son évolution dans la grille des emplois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

La création d'un emploi de rédacteur de 2ème classe à temps complet pour le poste de secrétaire de mairie à compter du 1er juin 2022. De modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Voté à l'unanimité

• CONDITIONS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Cette délibération est nécessaire afin que les agents utilisant exceptionnellement leur véhicule personnel pour des déplacements professionnels se voient rembourser leurs frais.

Voté à l'unanimité

• PUBLICITE DES ACTES REGLEMENTAIRES

Une réforme d'octobre 2021 permet de simplifier les outils dont les collectivités territoriales disposent pour assurer l'information du public et la conservation de leurs actes et d'entrée en vigueur de leurs actes. Ses dispositions entrent en vigueur le 1er juillet 2022.

La réforme précise que les communes de moins de 3500 habitants pourront décider du mode de publicité de leurs actes en choisissant, soit l'affichage, soit la publication sur papier, soit la publication sous forme électronique.

Il est proposé, pour la commune de Still, de choisir l'affichage public.

Voté à l'unanimité

• RAVALEMENT DE FACADES D'IMMEUBLES ANCIENS

Vu les délibérations du 18 octobre 1996 et 25 janvier 2002, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'allouer la somme suivante :

Jean Paul Widloecher pour un montant de 401.60 €

Voté à l'unanimité

Rédaction des articles : Simone Maurer, Sandrine Wantz, Sophie Widloecher, Alexia Cunin, Céline Huber, Jacky Lachenal, Nicole Schwartz, Nicolas Fernandez, Johann Guenard, Alexandre Gonçalves.

Comité de relecture : Sophie Widloecher, Olivier Pernet, Catherine Frison, Nicole Schwartz, Alexandre Gonçalves.

Mise en page : Tiffanie Raeth, Nicole Schwartz, Alexandre Gonçalves.

Directeur de la publication : Alexandre Gonçalves



Calendrier



2022

→ Juin

3 v : Marché gourmand

(Amicale des pompiers)

11 s : Atelier fait maison

16 j : Animation au marché

(Commission Vie associative)

18 s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

21 m : Fête de la musique

(Musique Municipale)

→ Juillet

2s : Atelier fait maison

13m : Remise des prix aux diplômés

17 d : Marché aux puces

(FC Still 1930)

18 s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

30 s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

→ Août

20-22 : MESSTI

(ASA)

27s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

→ Septembre

17-18 : Journée du patrimoine

(Tuilerie Sonntag)

17s : Soirée Tartes flambées

(Amicale des campeurs)

17 s : Soirée animée par un DJ

Tartes flambées

(MAM)

→ Octobre

16 d : Bourse aux vêtements

(MAM)

29 s : Oktoberfest

(FC Still 1930)

→ Novembre

5 s : Soirée Carpes Frites

(Musique Municipale)

→ Décembre

18d : Concert de Noël à Dinsheim

(Musique Municipale)

26 l : Marche de la St Etienne

(FC Still 1930)

BULLETIN D'INSCRIPTION



**Création du groupe de jardiniers.ères le mardi
13 septembre 2022 à 20h à la mairie.**

C'est une première rencontre en toute simplicité pour poser toutes vos questions,
exprimer vos attentes et donner vos disponibilités.

Un pot sera offert en fin de réunion.

Le 7 octobre 2022 nous nous retrouverons avec Eric Charton pour officialiser le groupe, échanger sur les prochaines étapes techniques et établir la charte relationnelle.

Je m'inscris pour participer au groupe de jardiniers.ères, le 13 septembre 2022.

NOM :

PRENOM :

JE PARTICIPE LE 13 SEPTEMBRE :

JE NE PEUX ÊTRE PRESENT(E) MAIS VIENDRAIS EN AUTOMNE :

